

Paris, le 2 mai 2017

## Christophe Ricetti nommé responsable mondial du Cash actions de Natixis

Christophe Ricetti est nommé responsable mondial du Cash actions de Natixis. Il est rattaché à Luc François, responsable mondial de Global Markets au sein de la Banque de Grande Clientèle. Il succède à Ian Burn.

Christophe débute sa carrière en 1996 comme analyste financier à la Banque de France puis, intègre en 1997 le ministère de l'Énergie de la Slovaquie comme conseil sur le financement de projets. En 1998, il rejoint Natixis Securities comme analyste « sell-side » sur les valeurs bancaires européennes. En 2010, il est nommé responsable de la Communication financière de Natixis. Depuis 2013, Christophe Ricetti était responsable de la Recherche Global Markets de Natixis.

Christophe Ricetti, 42 ans, est titulaire d'un magistère Banque Finance de l'université Paris 2 et d'un DESS Techniques financières et bancaires. Il est membre de la SFAF (Société française des analystes financiers).

### À propos de Natixis

Natixis est la banque internationale de financement, de gestion d'actifs, d'assurance et de services financiers du Groupe BPCE, deuxième acteur bancaire en France avec 31,2 millions de clients à travers ses deux réseaux, Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

Avec plus de 16 000 collaborateurs, Natixis intervient dans trois domaines d'activités au sein desquels elle dispose d'expertises métiers fortes : la Banque de Grande Clientèle, l'Épargne & l'Assurance et les Services Financiers Spécialisés.

Elle accompagne de manière durable, dans le monde entier, sa propre clientèle d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels et la clientèle de particuliers, professionnels et PME des deux réseaux du Groupe BPCE.

Cotée à la Bourse de Paris, elle dispose d'une structure financière solide avec un total fonds propres CET1 en Bâle 3 (1) de 12,7 milliards d'euros, un ratio CET1 Bâle 3(1) à 11,0 % et des notations long terme de qualité (Standard & Poor's : A / Moody's : A2 / Fitch Ratings : A).

(1) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois – sans mesures transitoires - sauf IDA sur pertes reportables conformément au règlement 2016/445.

Mise à jour des chiffres : 31 décembre 2016

### Contacts presse :

**Sonia Dilouya**

Tél.: +33 1 58 32 01 03

Mail: [sonia.dilouya@natixis.com](mailto:sonia.dilouya@natixis.com)

**Laure Sadreux**

Tél.: +33 1 58 19 34 17

Mail: [laure.sadreux@natixis.com](mailto:laure.sadreux@natixis.com)

[www.natixis.com](http://www.natixis.com)

